

Rabat, le 08/01/2020

Communiqué de presse

Le Maroc réélu Président de la troisième session de la Conférence des États parties à la Convention arabe

Le mercredi 8 janvier 2020, le Royaume du Maroc a été réélu, en la personne de M. Mohamed Bachir Rachdi, président de l'Instance nationale de la probité de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC), Président de la troisième session de la Conférence des États Parties à la Convention Arabe de Lutte contre la Corruption.

Cette réélection est survenue suite aux travaux de ladite session tenue à Rabat les 7 et 8 janvier 2020. Par la même occasion, l'Etat de Palestine a été élu vice-présidente et l'Arabie Saoudite, rapporteur de la session conformément à l'article 16 du règlement intérieur.

Les participants à cet événement ont approuvé un ensemble de résolutions et de recommandations visant à assurer la mise en œuvre de la Convention arabe de lutte contre la corruption et garantir plus de dynamique et d'efficacité pour réduire et faire face à la corruption dans les pays arabes.

A cet effet, une résolution proposée par le Maroc a été également adoptée portant sur la modification de l'appellation de « la Commission à composition non limitée des experts gouvernementaux », en la remplaçant par « la Commission à composition non limitée des experts gouvernementaux et des représentants des instances indépendantes dans les États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption ».

Cette même résolution prévoit aussi la tenue de cette commission deux fois au moins par session et de la création des groupes de travail thématiques dans les domaines de l'intégrité, de la prévention et la lutte contre la corruption. Ces amendements permettront à la commission davantage de possibilités dans ses travaux de l'approfondissement de l'examen de différents sujets relatifs à la lutte contre la corruption et ce, afin de présenter des recommandations consistantes à la Conférence des États parties, favorisant ainsi la mise en œuvre des dispositions de la Convention et le renforcement de la coopération interarabe.

Lors de cette conférence, la demande de l'Arabie Saoudite d'accueillir la quatrième session de la Conférence en 2022 a été également acceptée.